

Vie des associations/Assemblée générale du "Club du Bel âge"

Un " bilan satisfaisant "

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LE "Club du Bel Âge" (CBA), association apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif des femmes du troisième âge, a organisé, vendredi dernier, à son siège, sis à Nzeng-Ayong, une assemblée générale, pour dresser son bilan d'activités des années 2013 et 2014.

Deux temps forts ont marqué cette rencontre. D'abord, le rapport d'activités et financier, dressé par le bureau, puis le remplacement de certains membres du



Photo : F.B.E.M

Un aperçu des membres du CBA...

bureau et du comité discipline.

S'agissant du premier point, le soin est revenu à la trésorière générale de l'association, Simone Dumaire Koumba, d'en

faire la présentation. Avec chiffres et détails, elle a relaté l'histoire financière de l'association depuis novembre 2013, date d'élection du bureau actuel à la tête du



Photo : F.B.E.M

...et du bureau, dont la "classe" présidente (c.), plongés dans le rapport d'activités.

CBA.

Un exercice fortement acclamé par les « classes » - appellation en interne des membres -, et qui fait dire à la présidente du CBA, Christine Nang, que « le bilan est satisfaisant. »

L'esprit du Club étant basé sur l'entraide, les activités dont il était question vont d'événements heureux (anniversaires des comités, tontines, noces, etc.), aux événements malheureux affectant ses membres (décès, hospitalisations, etc.).

S'agissant du deuxième point, deux "classes"

sont allées renforcer le comité de discipline, tandis que le bureau, renouvelé de trois membres, a accueilli les nouvelles venues en fonction de l'origine provinciale des partantes; histoire de demeurer dans l'équilibre régional requis par les statuts. Ainsi, classe Deliasse Pamba pour l'Estuaire, classe Jeanne Revangue pour le Moyen-Ogooué, et classe Moutombi Bamba pour la Ngounié, font partie des arrivantes parmi les 18 membres que

quelques amendements,

votés à la majorité des participantes, sont également venus renforcer les textes de l'association durant cette assemblée générale, à l'instar de l'aide pour les membres hospitalisées, qui passent de 20 à 30 000 francs.

Enfin, des expositions d'œuvres et produits réalisés par les classes, miel, odika et autres broderies, au détour d'une pause, ont suscité un vif intérêt auprès des mamies. Un dîner festif a clos la rencontre.

Le Club du Bel âge, créé en octobre 2005, s'attelle à faire en sorte que les personnes du troisième âge (de 55 ans et plus, selon les statuts du CBA) se sentent moins seules. L'association compte près de 130 femmes, réparties dans six comités d'activités. L'adhésion y est généralement obtenue par un membre qui en amène un nouveau, et son lieu d'activité reste Libreville. Quoique les adhérentes envisagent de l'étendre sur le plan national.

Choses vues

SMS et conduite sur la voie publique : il faut choisir !

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

IL y a près d'un mois, à hauteur du sens giratoire de l'aéroport international Léon Mba, un sujet semble-t-il de souche libanaise, se trouvant à bord d'un bolide de couleur noire, a failli se faire rouler de coups par un autre usager roulant dans le même sens que lui, en direction du centre-ville. Le second avait profité de l'embouteillage qui s'était formé sur la file du premier pour le rattraper à partir de la file de droite dans laquelle il se trouvait et l'empêcher ainsi d'avancer en lui barrant le chemin à l'aide de son véhicule. Très remonté, il était ensuite descendu de son véhicule pour demander au conducteur du Mercedes à quoi il jouait. De l'échange entre les deux hommes, on apprendra que c'est depuis quasiment la station-service Total, située entre le rond-point d'Okala et les Jardins de Jade, que la scène avait commencé. Le second, qui allait plus vite, faisait sans cesse des appels de phare et adressait même des coups de klaxons en direction du premier, lui demandant de lui céder le passage. Tentatives inopérantes puisque l'autre conducteur, occupé à lire et envoyer des messages à partir de son téléphone portable, ne se sentait nullement concerné par ces interpellations. Si on n'est pas certain que le Libanais présumé a abandonné définitivement cette grave entorse au code de la route, il est au moins vrai que ce jour-là, il a eu des sueurs froides, au regard de la sérieuse mise en garde que lui avait adressée son interlocuteur décidé d'en découdre avec lui.

Il faut dire que de telles scènes sont devenues récurrentes à Libreville, où des individus inciviques, détenteurs semble-t-il d'un permis de conduire douteux et aux comportements suicidaires, mettent constamment et gravement en danger les autres usagers de la voie publique, lorsqu'ils sont en circulation.

En effet, après les appels téléphoniques au volant de leurs automobiles, nombre d'entre eux s'illustrent, depuis quelque temps, par la lecture et l'écriture de messages téléphoniques en pleine conduite. Une pratique pourtant interdite par la loi mais qui fait des émules même parmi les forces de

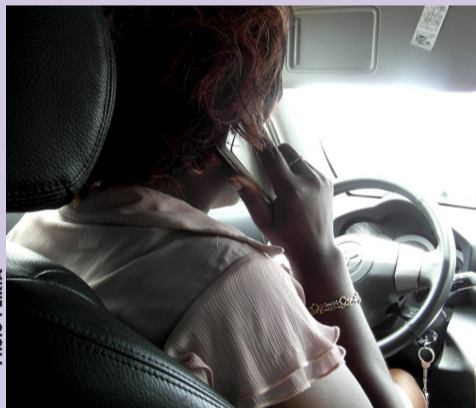


Photo : L.R.A

L'envoi et la lecture de sms en pleine circulation menacent dangereusement la vie des usagers de la voie publique.

défense et de sécurité, censées en interdire l'usage et donner le bon exemple. Hommes et femmes sont malheureusement concernés par ce phénomène dont la persistance, indique-t-on, serait favorisée par le laxisme, la complaisance de certains agents verbalisateurs et la complicité de quelques hauts gradés. Ces derniers qui n'hésitent pas à décerner des blâmes aux collaborateurs consciencieux lorsque leurs proches, surtout de sexe féminin, sont pris la main dans le sac et mis en difficulté pour des infractions commises.

On ne le dira jamais assez : la conduite sur la voie publique est un exercice dangereux qui requiert toute l'attention du conducteur. Or, que constate-t-on au quotidien à Libreville ? Que les rues sont prises tous les jours d'assaut par une nouvelle génération de conducteurs qui n'a de respect pour personne. Refus d'accorder le passage à un autre usager allant plus vite que soi, injures faciles, gesticulations maladroites et sur fond de sauvagerie constituent autant de comportements rétrogrades qui caractérisent aujourd'hui ces conducteurs d'un autre genre, et qu'il conviendrait de recadrer par des actions fortes. Forces de sécurité et responsables de la sécurité routière sont donc ici interpellés pour faire le ménage dans ce secteur qui ressemble désormais à une vaste jungle. En effet, entre SMS et conduite sur la voie publique, il faut bien choisir pour essayer de limiter le nombre d'accidents causés par une telle attitude irresponsable.

MINISTRE DE LA JUSTICE
GARDE DES SCEAUX



COMMANDEMENT EN CHEF DE
LA SECURITE PENITENTIAIRE

DIRECTION DES ETUDES DU
RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION

N° _____/MJG/ CCSP/DERF.-

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Justice porte à la connaissance des jeunes Gabonaises et Gabonais intéressés par le Concours d'intégration au sein du Corps Autonome Para militaire de la Sécurité Pénitentiaire, qu'en raison de la publication tardive du communiqué dans la presse écrite, et du fait que plusieurs jeunes n'avaient pu prendre connaissance suffisamment longtemps des modalités de participation au concours, la date limite de dépôt de candidature initialement prévue pour le **3 juillet 2015** est prorogée au lundi **13 juillet 2015**.

Par ailleurs, peuvent faire acte de **candidature à la surveillance**, les titulaires aussi bien du **BEPC**, du **CAP** et du **BAC** qui, au moment de la proclamation seront regroupés en fonctions des grades, auxquels les niveaux d'études les destinent.

S'agissant de la participation au concours pour les **autres Corps de métiers**, les dites modalités et conditions restent inchangées ainsi que les date d'organisation du Concours prévues pour commencer à partir du **27 juillet 2015** à **Libreville** et dans les autres **chefs lieux de provinces**.

Fait à Libreville, le

Le Ministre



Sérapihan MOUNDOUNGA.